

# Mettens « s'en remet au juge »

RECHERCHE Le patron de Belspo a plaidé sa cause devant le Conseil d'Etat

- ▶ Mettens met en exergue des « ficelles » pour l'avoir évincé illégalement.
- ▶ Le job aurait été artificiellement modifié.

J eudi matin, l'ex-président du comité de direction de la recherche scientifique fédérale (Belspo), Philippe Mettens, et ses avocats ont plaidé devant le Conseil d'Etat l'invalidation de son éviction par la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, Elke Sleurs (N-VA), vendredi dernier, par un simple mail parvenu dans la soirée. Qui lui demandait aussi de vider son bureau et de remettre ses outils de travail (ordinateur, voiture) à disposition. Dans la foulée, Sleurs a lancé un appel à candidatures pour un nouveau directeur de l'institution. Le poste est ouvert jusqu'au 26 mai prochain et comporte explicitement qu'il « prépare, dirige, facilite et réalise la suppression du SPP Politique scientifique et son intégration dans le Service public fédéral en exécution de l'accord de gouvernement ».

Mettens conteste cette argumentation. S'il a saisi le Conseil d'Etat en extrême urgence, c'est que s'il doit avoir raison sur le fond dans 12 ou 18 mois, « le mal sera fait et les décisions prises auront été inéluctables, le désert sera fait ». Là-dessus, il ne semble pas avoir largement convaincu l'auditeur du Conseil d'Etat, qui a relevé jeudi que Mettens avait été évalué « très bon » par la Secrétaire d'Etat et qu'il pouvait parfaitement postuler pour le nouveau poste. Pour rappel, le Conseil d'Etat peut suspendre en extrême urgence une décision en jugeant seulement si ne pas suspendre entraîne de tels dommages qu'ils seront irréparables quand surviendra le jugement de fond. La suspension ne préjuge donc en rien de la décision finale. Le juge devrait décider ce vendredi, peut-être lundi. « J'ai confiance en la justice, je m'en remets à la sagesse du juge », croise les doigts Mettens. Au cabinet de Sleurs, on attend la décision avant tout commentaire.

L'argumentation de Mettens est parfois très technique. Mais elle vise à prouver que la secrétaire d'Etat a tout tenté pour évincer de son poste Mettens, par ailleurs bourgmestre PS de Flobecq. Par exemple en utilisant

une nouvelle procédure de désignation de haut fonctionnaire, alors que c'est l'ancienne qu'il aurait fallu utiliser, en raison de la date de prise de fonction de Mettens, il y a 12 ans. A ceux qui lui reprochent de mener un combat d'opposition du banc socialiste, l'homme rétorque aussi qu'il a exécuté sans faillir pendant 6 ans

**Comment travaillerait-il dans le futur avec une secrétaire d'Etat qui l'a estimé « déloyal » ?**

la politique de la ministre Sabine Laruelle (MR). Autres coups bas prêtés à Sleurs, le fait d'avoir fait requalifier le poste de patron de Belspo. Pas de chance, le comité ad hoc de l'administration, qui doit être consulté, a placé le futur job au niveau 6... comme celui qu'occupait Mettens. Le gouvernement a passé outre, le dégradant au niveau 5... « pour mieux empêcher que je me succède à moi-même, ce qui est la procédure normale

quand vous obtenez une évaluation "très bon" », souligne Mettens. Qui glisse : « C'est clairement une ficelle pour m'évincer ! » Pour Mettens, le job n'a pas changé, même si on autonomise les établissements scientifiques fédéraux et même si on se sépare du spatial. On ne pouvait donc pas régulièrement l'en priver. Le juge dira bientôt s'il y a urgence à suspendre cette décision et à le réintégrer dans son fauteuil. Comment travaillera-t-il alors avec une secrétaire d'Etat qui l'a déjà estimé « déloyal et mauvais gestionnaire » à la tribune de la Chambre ? « Je tenterai de la convaincre qu'elle se trompe en n'écoulant pas les chercheurs et les industriels. » S'il gagne, la voie de Mettens sera très étroite. « On ne peut pas se laisser écraser sans rien dire. Ni attendre 18 mois pour s'entendre dire qu'on a été écrasé à tort alors qu'on marchait bien sur le passage pour piétons ! » ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

## INQUIÉTUDE

## Pas d'argent neuf pour les établissements scientifiques fédéraux

Mercredi, la secrétaire d'Etat à la politique scientifique, Elke Sleurs, avait convié les directeurs des établissements scientifiques fédéraux (ESF) à une réunion chez Belspo. L'invitation ayant été envoyée le matin même, tous les directeurs n'ont pas pu être présents. Certains étant en vacances, d'autres à l'étranger pour des raisons professionnelles. Mais il semble que tous les établissements étaient finalement représentés. La réunion a principalement consisté en la présentation du directeur ad interim de Belspo, René Delcourt. « *Il n'y a pas eu d'éléments nouveaux concernant l'avenir des ESF* », dit-on. Au mois de décembre, les ESF avaient pourtant dû envoyer leurs cinq priorités à M<sup>me</sup> Sleurs pour qu'elle puisse répartir une enveloppe de 11 millions d'euros. Où restent-ils ? La secrétaire d'Etat à ce sujet. Cette dernière aurait répondu que c'était « pour plus tard ». Alors que plusieurs directeurs s'interrogeaient quant à la façon de communiquer à propos de cette réunion - plusieurs avaient été sollicités par la presse - le cabinet leur a annoncé qu'il allait faire une communication officielle vers les médias. Les établissements scientifiques fédéraux font partie de Belspo, mais seront « autonomisés » selon l'accord de gouvernement. Il existe 10 ESF : le Musée royal d'Afrique centrale, les Musées royaux d'Art et d'Histoire, les Musées royaux des Beaux-Arts, l'Observatoire (incluant le Planétarium), l'Institut d'aéronomie spatiale, l'Institut des sciences naturelles, la Bibliothèque royale, l'Institut royal du patrimoine artistique, l'Institut météorologique (IRM) et les Archives de l'Etat (incluant le Ceges).

V. JA.

## RÉACTIONS

### Le recteur Torfs très critiqué en Flandre

La sortie du recteur de la KUL Rik Torfs, qui laissait entendre que Belspo avait favorisé les projets francophones au détriment de la Flandre et avait minimisé l'impact de la pétition en faveur de la survie de Belspo en soulignant qu'on y trouvait de nombreuses ménagères et que la majorité des signataires de la pétition venaient du sud du pays, a suscité de nombreuses critiques... y compris au nord. Pour le célèbre glaciologue Frank Pattyn, l'un des initiateurs de la pétition Save Belspo, prof à l'ULB mais néerlandophone, « *c'est Rik Torfs qui éprouve des difficultés à se distancier de son mandat politique* », un reproche que Torfs faisait à Mettens. « *C'est avec le sénateur Torfs (CD&V) dans la majorité gouvernementale précédente qu'avait déjà été décidé de supprimer les Pôles d'attraction interuniversitaires (PAI), une décision reportée in extremis sous la pression des scientifiques.* »

Jean Berlamont, chef du département des recherches hydrauliques à la KU Leuven, a aussi défendu Belspo. « *La barrière de la langue ne devrait pas empêcher de développer nos réseaux. Belspo est un moyen de financer des projets qui ne seront pas financés d'une autre manière. Si Belspo disparaît, plusieurs projets de recherche essentiels disparaîtront.* » Selon le biologiste marin Jean-Pierre Henriët, de l'Université de Gand, le « *plus profond des Flamands* » puisqu'il a atteint 4.600 mètres sous la surface de l'océan, seuls les Etats sont admis dans certains programmes internationaux, comme Ecord, un consortium européen qui fore les fonds les océans à des fins de recherche. « *Nous devrions au contraire nous grouper avec d'autres petits pays pour peser davantage. Dans ces consortiums vous valez ce que vous apportez. Si seule la Flandre est compétente pour la recherche, nous n'y pèserons plus grand-chose.* » Plus fondamentalement, plusieurs chercheurs doutent que l'argent disparu au fédéral, même s'il est ristourné aux Régions (ce qui n'est guère garanti), ne sera pas affecté à des programmes de recherche mais à d'autres priorités...

FR.SO